

**Arrêté temporaire n°2026-0607
Portant réglementation de la circulation**

Commune de Wattrelos

Le Maire de Wattrelos,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

VU l'arrêté du 3 avril 2026 portant délégation de signature du Maire à l'Adjointe chargée de la Voirie, l'Urbanisme et les Aménagements,

VU la demande émise par **ARBOR PAYSAGE** aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation de la circulation

CONSIDÉRANT que des travaux élagage rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du **01/10/2026** au **31/12/2026** sur la commune de Wattrelos

ARRÊTE

Article 1

À compter du 01/10/2026 et jusqu'au 31/12/2026, **la circulation des véhicules est interdite la journée sur la commune de Wattrelos.** Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, ARBOR PAYSAGE.

Fait à Wattrelos, le 01 octobre 2026

Pour le Maire,
Madame l'Adjointe



Zohra REIFFERS

